

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ OBLIGATOIRE ÊTES-VOUS PRÊTS ?

La Mutuelle Intégrance, partenaire du Groupe APICIL, est un acteur incontournable de la complémentaire santé dans le secteur médico-social.

Nous sommes à vos côtés pour vous accompagner dans vos réflexions rendues nécessaires par la généralisation de la complémentaire santé :

QU'EST CE QUE LA GÉNÉRALISATION DE LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ ?

L'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2013 prévoit notamment la mise en place d'un contrat santé pour l'ensemble des salariés à compter du 1er janvier 2016 et ce quelle que soit la taille de votre structure.

QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS ?

Votre structure ne dispose pas d'une couverture santé collective ?

Vous devez la mettre en place en respectant le cadre fixé par l'ANI.

Votre structure dispose déjà d'une couverture santé collective ?

Vous devez impérativement vérifier si elle respecte bien toutes les nouvelles dispositions réglementaires !

DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI !

Aujourd'hui, c'est le moment de réaliser un diagnostic personnalisé, sans engagement, avec Intégrance,
LA seule Mutuelle spécialisée dans votre secteur médico-social !

Votre conseiller est à votre écoute pour vous guider dans la mise en œuvre de ces nouvelles dispositions réglementaires et répondre à vos questions.



1^{er} janvier 2016



Complémentaire
santé pour tous
les salariés...

Êtes-vous prêts ?

**VOUS APPUYER SUR INTÉGRANCE,
C'EST LA GARANTIE D'AVOIR :**

- Un partenaire exclusivement dédié à votre secteur et recommandé dans le cadre de l'accord de branche CCN66,
- Une analyse précise de l'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2013,
- Un engagement durable avant, pendant, et après la mise en place du régime obligatoire !

APPEL GRATUIT 0 800 10 30 14
depuis un poste fixe

marche.collectif@integrance.fr

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité, immatriculée au Répertoire SIRENE sous le n° 340 359 900. Toutes marques déposées.

Siège social : 89 rue Darnémont - 75 882
Paris cedex 18. 03/2015. Réal. : S. Mkg.
Photo : Fotolia.



Agissez pour
le recyclage des
papiers avec
Intégrance
et Ecofolio.